



FINANCIAL STATEMENTS - ÉTATS FINANCIERS

For - De

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS ET
PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**

For the year ended - Pour l'exercice clos le

JUNE 30, 2017 - 30 JUIN 2017

DRAFT
For Discussion Purposes Only

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the members of the

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY
TEACHERS**

We have audited the accompanying financial statements of the Canadian Association of University Teachers, which comprise the statement of financial position as at June 30, 2017, the statements of changes in net assets, operations, and cash flows for the year then ended and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017, ainsi que les états des opérations, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

.../2

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal controls relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Association as at June 30, 2017 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario
Date to be determined.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 juin 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Date à être déterminée.

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION - ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

JUNE 30, 2017 - 30 JUIN 2017

<u>ASSETS</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>ACTIF</u>
CURRENT ASSETS			À COURT TERME
Cash	\$ 1,665,924	\$ 693,681	Encaisse
Accounts receivable	344,825	274,429	Débiteurs
Prepaid expenses	<u>16,722</u>	<u>29,045</u>	Frais payés d'avance
	2,027,471	997,155	
INVESTMENTS - note 4	1,557,534	1,514,828	PLACEMENTS - note 4
PROPERTY AND EQUIPMENT - note 5	<u>4,209,931</u>	<u>4,347,528</u>	BIENS ET ÉQUIPEMENT - note 5
	<u>\$ 7,794,936</u>	<u>\$ 6,859,511</u>	
<u>LIABILITIES AND NET ASSETS</u>			<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>
CURRENT LIABILITIES			À COURT TERME
Accounts payable and accrued liabilities - note 6	\$ 569,725	\$ 526,767	Comptes à payer et frais courus - note 6
Accrued staff leave	271,938	262,054	Congés courus du personnel
Current portion of long-term debt - note 7	<u>121,053</u>	<u>1,557,325</u>	Portion à court terme de la dette à long-terme - note 7
	962,716	2,346,146	
EMPLOYEE FUTURE BENEFITS - note 8	1,004,686	1,005,273	AVANTAGES SOCIAUX FUTURS - note 8
MORTGAGE PAYABLE - note 7	<u>1,284,378</u>	<u>-</u>	HYPOTHÈQUE À PAYER - note 7
	<u>3,251,780</u>	<u>3,351,419</u>	
NET ASSETS			ACTIF NET
Unrestricted	1,738,656	717,889	Non affecté
Invested in property and equipment - internally restricted	<u>2,804,500</u>	<u>2,790,203</u>	Investi dans les biens et l'équipement - affecté à l'interne
	<u>4,543,156</u>	<u>3,508,092</u>	
	<u>\$ 7,794,936</u>	<u>\$ 6,859,511</u>	

On behalf of the Members:
Au nom des membres:

JAMES COMPTON
.....President - Président

YALLA SANGARÉ
.....Treasurer - Trésorière

(See accompanying notes)/
(voir notes ci-jointes)

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS - ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

NET ASSETS	Unrestricted/ Non affecté	Invested in property and equipment/ Investi dans les biens et l'équipement	<u>2017</u>	<u>2016</u>	ACTIF NET
Balance, beginning of year	\$ 717,889	\$ 2,790,203	\$ 3,508,092	\$ 3,284,405	Solde au début de l'exercice
Net revenue (expense)	1,172,661	(137,597)	1,035,064	223,687	Revenu net (dépende nette)
Repayment of long-term debt	<u>(151,894)</u>	<u>151,894</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	Remboursement de la dette à long terme
Balance, end of year	<u>\$ 1,738,656</u>	<u>\$ 2,804,500</u>	<u>\$ 4,543,156</u>	<u>\$ 3,508,092</u>	Solde à la fin de l'exercice

(See accompanying notes)/
(voir notes ci-jointes)

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**

STATEMENT OF OPERATIONS - ÉTAT DES OPÉRATIONS

YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
REVENUE			REVENUS
Membership	\$ 7,224,651	\$ 6,968,530	Cotisations des membres
Bulletin	1,016,118	991,479	Bulletin
Recovery for services	52,448	50,972	Recouvrement pour services rendus
Rent	22,244	85,305	Location
Affinity program	68,325	77,445	Programme d'affinité
Conference	33,626	31,590	Congrès
Investment	30,546	31,923	Placements
Miscellaneous	40,425	221	Divers
	<u>8,488,383</u>	<u>8,237,465</u>	
EXPENDITURE			DÉPENSES
Salaries and benefits	4,328,236	4,447,443	Salaires et avantages sociaux
Administration	1,017,847	826,075	Administration
Governance	824,494	902,138	Gouvernance
AF&T Committee	16,708	24,595	Comité de la LUPE
CBEB Committee	12,054	22,057	Comité de la NCAE
Equity Committee	23,090	35,334	Comité d'équité
			Comité des bibliothécaires et des archivistes
Librarian's and Archivist's Committee	14,218	19,227	Politique officielle et communications
Public policy and communications	564,219	488,050	Recherche
Research	38,518	44,060	Éducation
Education	127,723	209,599	Services juridiques
Legal services	211,637	664,442	Négociations et syndicalisation
Negotiations and organizing	76,404	107,883	Intérêts sur la dette à long terme
Interest on long-term debt	57,059	65,435	Engagements spéciaux
Special commitments	3,515	16,259	
	<u>7,315,722</u>	<u>7,872,597</u>	
NET REVENUE BEFORE AMORTIZATION	1,172,661	364,868	REVENU NET AVANT AMORTISSEMENT
AMORTIZATION - property and equipment	<u>137,597</u>	<u>141,181</u>	AMORTISSEMENT - biens et équipement
NET REVENUE	\$ <u>1,035,064</u>	\$ <u>223,687</u>	REVENU NET

(See accompanying notes)/
(voir notes ci-jointes)

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**

STATEMENT OF CASH FLOWS - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
CASH FLOWS PROVIDED FROM (USED IN)			FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉS PAR LES)
OPERATING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
Net revenue	\$ 1,035,064	\$ 223,687	Revenu net
Amortization - property and equipment	137,597	141,181	Amortissement - biens et équipement
Employee future benefits	<u>15,455</u>	<u>193,709</u>	Avantages sociaux futurs
	1,188,116	558,577	
Changes in level of:			Changements dans le niveau des:
Accounts receivable	(70,396)	31,420	Débiteurs
Prepaid expenses	12,323	5,532	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	42,958	(104,293)	Comptes à payer et frais courus
Accrued staff leave	9,884	(31,737)	Congés courus du personnel
Employee future benefits	<u>(16,042)</u>	<u>(14,031)</u>	Avantages sociaux futurs
	<u>1,166,843</u>	<u>445,468</u>	
INVESTING ACTIVITIES			ACTIVITÉS DE PLACEMENT
Purchase of property and equipment	-	(11,136)	Achat de biens et d'équipement
Purchase of investments	(424,767)	(361,038)	Achat de placements
Proceeds from disposal of investments	<u>382,061</u>	<u>250,000</u>	Produit de disposition de placements
	<u>(42,706)</u>	<u>(122,174)</u>	
FINANCING ACTIVITIES			ACTIVITÉS DE FINANCEMENT
Repayment of long-term debt	<u>(151,894)</u>	<u>(147,408)</u>	Remboursement de la dette à long terme
INCREASE IN CASH	972,243	175,886	AUGMENTATION DE L'ENCAISSE
CASH, BEGINNING OF YEAR	<u>693,681</u>	<u>517,795</u>	ENCAISSE, DÉBUT DE L'EXERCICE
CASH, END OF YEAR	<u>\$ 1,665,924</u>	<u>\$ 693,681</u>	ENCAISSE, FIN DE L'EXERCICE

(See accompanying notes)/
(voir notes ci-jointes)

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

1. ORGANIZATION

The Canadian Association of University Teachers is incorporated under the Canada Not-for-Profit Corporations Act.

The Association is a federation of Faculty Associations, Provincial Associations and Federated Associations. The objectives of the Association are to promote the interests of academic staff, including but not limited to professors, professional librarians and researchers, to advance the standards of their professions, and to seek to improve the quality of post-secondary education in Canada.

The Association is exempt from tax under Section 149(1) of the Income Tax Act.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of accounting

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Membership fee revenue

Membership fee revenue is based on membership numbers provided by the local associations and is recognized as revenue when received or receivable and collection is reasonably assured.

Bulletin revenue

Bulletin revenue is based on advertising space sold and is recognized in the period in which the bulletin is published.

1. ORGANISATION

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

L'Association est une fédération d'associations de professeurs, d'associations provinciales et d'associations fédérées. Les objectifs de l'Association sont de promouvoir les intérêts du personnel universitaire, incluant mais ne se limitant pas, aux professeurs, bibliothécaires et chercheurs, de faire avancer les normes de la profession et d'améliorer la qualité de l'enseignement postsecondaire au Canada.

L'Association est exonérée d'impôt aux termes du paragraphe 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de comptabilité

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Cotisations des membres

Le revenu de cotisations des membres est basé sur le nombre de membres, fourni à l'Association par les associations locales, et est reconnu lors de l'exercice où il est reçu ou recevable, si sa perception est assurée de façon raisonnable.

Revenus du bulletin

Les revenus du bulletin sont tirés de ventes d'espaces de publicité et sont comptabilisés au revenu de l'exercice de parution du bulletin en question.

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES - Cont'd.

Investment revenue

Investment income is recognized as revenue in the year in which it was earned.

Other revenue

Conference revenue, recovery for services, and rent revenue are recognized when the event occurs or services provided, the amount can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. All other revenue is recognized when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Property and equipment

Property and equipment are recorded at cost, including interest paid during construction of buildings, and are amortized as follows:

The building is amortized over forty years on a straight-line basis commencing with the date of occupancy.

Computers and furnishings over \$5,000 are amortized over five years on a straight-line basis. Computers and furnishings under \$5,000 are expensed in the year of acquisition.

Financial instruments

The Association's financial instruments are initially recorded at fair value and subsequently measured at amortized cost.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Revenus de placements

Les revenus de placements sont comptabilisés au revenu de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Autres revenus

Les revenus des congrès, le recouvrement des services et les revenus de location sont reconnus lors de la tenue de l'événement ou de la prestation des services, et lorsque le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si le recouvrement en est raisonnablement certain. Tout autre revenu est comptabilisé lorsque les montants sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si le recouvrement en est raisonnablement certain.

Biens et équipement

Les biens et l'équipement sont inscrits au coût, y compris l'intérêt payé pendant la construction de bâtiments, et sont sujets à l'amortissement comme suit:

La bâtisse est amortie sur quarante ans sur une base linéaire commençant à la date d'occupation de la nouvelle bâtisse.

Les ordinateurs et le mobilier d'une valeur supérieure à 5 000 \$ sont amortis sur cinq ans sur une base linéaire. Les ordinateurs et le mobilier d'une valeur inférieure à 5 000 \$ sont passés à la dépense au cours de l'année où ils sont acquis .

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Association sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti.

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES - Cont'd.

Employee future benefits

The Association provides a non-pension post-retirement defined benefit plan for its retired employees. The Association accrues its obligations and the related costs under the plan, net of plan assets. The Association has adopted the following policies:

- The cost of the benefits is actuarially determined using the projected benefit method, prorated on service and management's best estimate of expected plan investment performance, salary escalation, retirement ages of employees and expected health care costs.
- The benefits are funded on a pay-as-you-go basis. The Association funds on a cash basis as benefits are paid. No assets have been segregated or restricted to provide for these benefits.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amount of revenues and expenses during the reporting period. Management makes estimates when determining the actuarial assumptions for its defined benefit pension plan, the estimated useful life of its property and equipment, and the collectability of accounts receivable. Actual results could differ from those estimates.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Avantages sociaux futurs

L'Association fournit un régime à prestations déterminées pour ses employés à la retraite. Ce régime d'avantages sociaux n'est pas un régime de retraite. L'Association constate son passif au titre des prestations constituées et les coûts reliés au régime nets de l'actif au titre des prestations constituées. L'Association a adopté les méthodes suivantes:

- Le coût de l'obligation au titre des prestations constituées est déterminé selon l'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant la performance future du régime, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts attendus pour les soins de santé.
- Les bénéfices sont provisionnés sur une base de caisse. Aucun actif n'a été mis de côté ou restreint afin de fournir des fonds pour le régime.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses comptabilisés ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels. La direction a recours à des estimés afin de déterminer les hypothèses actuarielles pour le régime d'avantages sociaux futurs, la vie utile de ses biens et équipement et la recouvrabilité de ses débiteurs. À leur réalisation, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

The Association is exposed to various risks through its financial instruments. GIC's and money market funds make up the vast majority of the Association's financial instruments; while cash, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities make up the remaining balance.

The Association does not use derivative financial instruments to manage its risks.

The following analysis provides a measure of the Association's risk exposure and concentrations at June 30, 2017.

The Association's main financial risk exposure and its financial management policies are as follows:

Credit risk

The Association is exposed to credit risk resulting from the possibility that parties may default on their financial obligations. The Association's maximum exposure to credit risk is the sum of the carrying value of its cash, investments and accounts receivable. The Association's cash and investments are deposited with a Canadian chartered bank and as a result management believes the risk of loss on this item to be remote.

Management believes that the Association's credit risk with respect to accounts receivable is limited. The Association manages its credit risk by reviewing accounts receivable aging monthly and diligently following up on collection of outstanding amounts.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Association cannot meet a demand for cash or fund its obligations as they become due.

The Association meets its liquidity risk requirements by establishing budgets and cash estimates to ensure it has funds necessary to fulfill its obligations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La majorité des instruments financiers de l'Association sont des CPG et des fonds du marché monétaire. Le solde des instruments financiers est composé de l'encaisse, des débiteurs et des comptes à payer et frais courus.

L'Association n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles l'Association peut être soumise au 30 juin 2017.

Une description de l'exposition aux risques et des politiques de gestion financière suit:

Risque de crédit

L'Association est exposée au risque de crédit provenant de la possibilité que les partis fassent défaut à leurs obligations financières. Le risque de crédit maximal auquel pourrait faire face l'Association est la somme de la valeur comptable de l'encaisse, des placements et des comptes à recevoir. L'encaisse et les placements de l'Association sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc la direction ne croit pas qu'il y ait un risque important de crédit sur ces montants.

La direction croit que le risque de crédit de ses comptes à recevoir est limité. La direction gère son risque de crédit en passant en revue ses comptes à recevoir chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne pourra pas rencontrer ses obligations financières quand elles sont dues.

La Fondation rencontre ses obligations de liquidité en préparant des budgets et des estimations d'encaisse pour assurer qu'elle a les fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**

3. FINANCIAL INSTRUMENTS - Cont'd.

Market risk

Market risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk is comprised of currency risk, interest rate risk and other price risk.

i) Currency risk

Currency risk refers to the risk that the fair value of instruments or future cash flows associated with the instruments will fluctuate relative to the Canadian dollar due to changes in foreign exchange rates.

As of June 30, 2017, the Association's financial assets are not impacted by foreign currency fluctuations.

ii) Interest rate risk

Interest rate risk refers to the risk that the fair value of financial instruments or future cash flows associated with the financial instruments will fluctuate due to changes in market interest rates.

Interest rate risk on investments is minimized by staggering the maturity dates and investment yields. The Association's long-term debt is of fixed rate debt. Fixed-rate instruments subject the company to a fair value risk while floating-rate instruments subject the company's investments to a cash flow risk.

iii) Other price risk

Other price risk refers to the risk that the fair value of financial instruments or future cash flows associated will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from currency risk or interest rate risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual instrument or its issuer or factors affecting all similar instruments traded in the market.

The Association is not exposed to other price risk.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - Suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les flux de trésorerie futurs à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque du taux de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) Risque du taux de change

Le risque du taux de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent à cause des changements dans les taux de change des devises étrangères.

Au 30 juin 2017, les actifs financiers de l'Association ne sont pas sujets aux fluctuations des devises étrangères.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

Le risque de taux d'intérêt sur les placements est minimisé par l'achat de placements ayant des échéances échelonnées et des rendements variés. La dette à long terme de l'Association est composée de dettes à taux fixe. Les instruments à taux fixe soumettent la société à un risque de juste valeur tandis que les instruments à taux variable soumettent les placements de la société à un risque de flux de trésorerie..

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autre que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

L'Association n'est pas sujette au risque de prix autre.

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

3. FINANCIAL INSTRUMENTS - Cont'd.

Changes in risk

There have been no significant changes in the Association's risk exposures from the prior year.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - Suite

Changements des risques

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les niveaux d'exposition au risque de l'Association depuis l'exercice précédent.

4. INVESTMENTS

Investments are managed by investment managers who are under the direction of the Association and consist of guaranteed investment certificates (GIC's) with Canadian banks and trust companies. The GICs have effective yields ranging from 1.70% to 2.65% with maturity dates from August 2017 to October 2022.

4. PLACEMENTS

Les placements sont gérés par des conseillers en placement qui suivent les directives de l'Association et se composent de certificats de placement garantis (CPG) auprès de banques et sociétés de fiducie canadiennes. Les CPG ont des rendements effectifs qui varient entre 1,70% et 2,65% et viennent à échéance entre août 2017 et octobre 2022.

5. PROPERTY AND EQUIPMENT

	Cost/ Coût	Accumulated amortization/ Amortissement cumulé	Net book value/ Valeur comptable nette 2017	Net book value/ Valeur comptable nette 2016	
Land	\$ 568,546	\$ -	\$ 568,546	\$ 568,546	Terrain
Building	4,910,687	1,278,172	3,632,515	3,755,283	Bâtisse
Computers and furnishings	<u>632,378</u>	<u>623,508</u>	<u>8,870</u>	<u>23,699</u>	Ordinateurs et mobilier de bureau
	<u>\$ 6,111,611</u>	<u>\$ 1,901,680</u>	<u>\$ 4,209,931</u>	<u>\$ 4,347,528</u>	

5. BIENS ET ÉQUIPEMENT

6. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES

Accounts payable and accrued liabilities consists of:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 550,931	\$ 514,856
Government remittances payable	<u>18,794</u>	<u>11,911</u>
	<u>\$ 569,725</u>	<u>\$ 526,767</u>

6. COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS

Les comptes à payer et frais courus se composent de ce qui suit:

Compte à payer et
frais courus
Sommes à remettre à l'État

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

7. MORTGAGE PAYABLE

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Toronto-Dominion Bank, secured by a first mortgage on property, with the following terms: 3.35%, blended monthly instalments of \$13,847, maturing May 3, 2022.	\$ 1,405,431	\$ 1,557,325
Current portion	<u>121,053</u>	<u>1,557,325</u>
	<u>\$ 1,284,378</u>	<u>\$ -</u>

Principal payments to maturity are estimated to be:

2018	\$ 121,053	2018
2019	125,171	2019
2020	129,429	2020
2021	133,833	2021
2022	<u>895,945</u>	2022
	<u>\$ 1,405,431</u>	

8. EMPLOYEE FUTURE BENEFITS

Commencing March 2008, the Association introduced the provision of a non-pension post-retirement benefit plan that is an unfunded defined benefit plan that covers 50% of the cost of life insurance, health and dental care and Employee Assistance Program expenditures for all current and future retired employees. To be eligible for this coverage, the employee must have accumulated 10 years of service with the Association and must be 55 years of age. Benefits under the plan continue for 10 years after commencement of retirement, or to age 75, whichever occurs first.

The latest actuarial valuation of the post-retirement plan was carried out as at June 30, 2016 by a firm of consulting actuaries who are members of the Canadian Institute of Actuaries. In 2019 the plan will undergo a new actuarial valuation.

7. HYPOTHÈQUE À PAYER

La Banque Toronto Dominion, garantie par une hypothèque de premier rang sur une propriété, ayant les conditions suivantes : 3,35 %, mensualités combinées de 13 847 \$, échéant le 3 mai 2022.

Portion à court terme

Les versements en capital requis jusqu'à échéance seront comme suit:

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

À partir de mars 2008, l'Association a introduit un régime d'avantages sociaux à prestations déterminées. Ce régime d'avantages sociaux n'est pas un régime de retraite. Il s'agit d'un régime non-financé qui couvre 50% des coûts de l'assurance-vie, des soins de santé et dentaires et des dépenses du programme d'assistance pour employés pour tous les employés retraités actuels et futurs. Pour être éligible au régime, l'employé doit avoir accumulé 10 ans de service au sein de l'Association, et doit avoir au moins 55 ans. Les avantages sociaux selon ce plan continuent jusqu'au plus tôt de 10 ans après le début de la retraite, ou le fait d'atteindre 75 ans.

La dernière évaluation actuarielle du régime post-retraite a été effectuée au 30 juin 2016 par une firme de consultation d'actuaire qui est membre de l'Institut canadien des actuaires. Le régime subira une nouvelle évaluation actuarielle en 2019.

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

8. EMPLOYEE FUTURE BENEFITS - Cont'd.

There were no significant changes in the contractual elements of the plan during the year.

Information about the Association's defined benefit plan is as follows:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
Accrued benefit obligation	\$ 1,004,686	\$ 1,005,273	Obligation au titre des prestations constituées
Fair market value of plan assets	-	-	Juste valeur du marché des actifs du régime
Funded status - deficit	<u>\$ 1,004,686</u>	<u>\$ 1,005,273</u>	Statut du financement - déficit
Accrued benefit liability	<u>\$ 1,004,686</u>	<u>\$ 1,005,273</u>	Passif au titre des prestations constituées

The Association's net benefit expense is as follows:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
Current service cost	\$ 83,380	\$ 48,481	Coût des services courants
Interest cost	35,121	32,515	Dépenses d'intérêts
Actuarial (gains) losses	(103,046)	112,713	Pertes (gains) actuariels
Benefit payments	<u>(16,042)</u>	<u>(14,031)</u>	Versements d'avantages sociaux
	<u>\$ (587)</u>	<u>\$ 179,678</u>	

The significant actuarial assumptions adopted in measuring the Association's accrued benefit liability are as follows (weight-average assumptions as at June 30):

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
Discount rate	3.40 %	3.75%	Taux d'actualisation
Trend factors	2.5% to 9.5%	2.0% à 9.5%	Taux tendanciel

Other information regarding the Association's unfunded defined benefit plan is as follows:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
Employer contributions	\$ 16,042	\$ 14,031	Contributions de l'employeur
Employees' contributions	-	-	Contributions des employés
Benefits paid	16,042	14,031	Prestations versées

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS - suite

Il n'y a pas eu de changements importants dans les éléments contractuels du régime au cours de l'année.

L'information au sujet du régime à prestations constituées se présente comme suit:

L'obligation au titre des prestations constituées de l'Association est composée de:

Les principales estimations actuarielles adoptées lors de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations constituées de l'Association sont les suivantes (moyenne pondérée du 30 juin):

Les autres informations concernant le régime d'avantages sociaux non-provisionné sont les suivantes:

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

9. CONTROLLED NOT-FOR-PROFIT ENTITIES

CAUT Academic Freedom Fund

The Canadian Association of University Teachers controls the CAUT Academic Freedom Fund. The Fund is governed by its member associations, which are the same member associations that comprise CAUT. The affairs of the Fund are managed by a Board of Trustees consisting of the CAUT Executive Committee, the CAUT Executive Director and the CAUT Associate Executive Director (Administration and Finance).

The CAUT Academic Freedom Fund was established by the CAUT council on November 23, 2001. The objectives of the Fund are to advance and assist in the attainment and protection of academic freedom, to support and render services to individuals and groups seeking to establish or protect their academic freedom, to promote public awareness and education with respect to the issues affecting academic freedom, to collect monies by the way of donations, or otherwise, and to hold and expend the same in furtherance of the objectives of the Fund, and to do all such other things as are included or conducive to the attainment of the above objectives. The Fund is exempt from tax under Section 149(1) of the Income Tax Act.

The Fund has not been consolidated in CAUT's financial statements. Financial statements for the Fund are available to CAUT members on request. Financial summaries of this unconsolidated Fund as at June 30, 2017 and for the year then ended are as follows:

CAUT Academic Freedom Fund		
Financial Position	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Total assets	<u>\$ 1,486,185</u>	<u>\$ 1,377,836</u>
Total liabilities	5,085	5,085
Total unrestricted net assets	<u>1,481,100</u>	<u>1,372,751</u>
	<u>\$ 1,486,185</u>	<u>\$ 1,377,836</u>
Results of Operations		
Total revenue	\$ 113,459	\$ 143,146
Total expenses	<u>5,110</u>	<u>5,728</u>
Net revenue	<u>\$ 108,349</u>	<u>\$ 137,418</u>
Cash Flows		
Operating activities	\$ 108,349	\$ 138,003
Investing activities	<u>(54,137)</u>	<u>(48,018)</u>
Increase in cash	<u>\$ 54,212</u>	<u>\$ 89,985</u>

9. ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF SOUS LE CONTRÔLE DE L'ASSOCIATION

Le Fonds de la liberté universitaire de l'ACPPU

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université contrôle le Fonds de la liberté universitaire de l'ACPPU. Le Fonds est gouverné par ses associations membres, et ces membres sont aussi les membres de l'ACPPU. Les affaires du Fonds sont gérées par un conseil de fiduciaires qui se compose du Comité exécutif de l'ACPPU, du Directeur général de l'ACPPU et du Directeur général adjoint (Administration et finances) de l'ACPPU.

Le Fonds de la liberté universitaire de l'ACPPU a été établi par le Conseil de l'ACPPU, le 23 novembre 2001. Le Fonds a pour objectifs de promouvoir l'obtention et la protection de la liberté universitaire, d'appuyer et de fournir des services aux particuliers et aux groupes cherchant à protéger leur liberté universitaire, de sensibiliser le grand public aux questions touchant la liberté universitaire et de les informer à ce sujet, d'amasser des fonds au moyen de dons ou autres, de les détenir et de les dépenser en vue de la réalisation des objets du Fonds, et de prendre toutes autres mesures utiles à la réalisation des objets susmentionnés. Le Fonds est exonéré d'impôts aux termes du paragraphe 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers du Fonds n'ont pas été consolidés avec ceux de l'ACPPU. Les états financiers du Fonds sont disponibles sur demande aux membres de l'ACPPU. Les informations financières sommaires non-consolidées du Fonds au 30 juin 2017 et pour l'exercice clos à cette date sont comme suit:

Le Fonds de la liberté universitaire de l'ACPPU
État de la situation financière

<u>2017</u>	<u>2016</u>	
<u>\$ 1,486,185</u>	<u>\$ 1,377,836</u>	Actif total
5,085	5,085	Passif total
<u>1,481,100</u>	<u>1,372,751</u>	Actif net total non affecté
<u>\$ 1,486,185</u>	<u>\$ 1,377,836</u>	
État des opérations		
\$ 113,459	\$ 143,146	Revenus totaux
<u>5,110</u>	<u>5,728</u>	Dépenses totales
<u>\$ 108,349</u>	<u>\$ 137,418</u>	Revenu net

État des flux de trésorerie

\$ 108,349	\$ 138,003	Activités d'exploitation
<u>(54,137)</u>	<u>(48,018)</u>	Activités de placement
<u>\$ 54,212</u>	<u>\$ 89,985</u>	Augmentation de l'encaisse

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

9. CONTROLLED NOT-FOR-PROFIT ENTITIES - Cont'd.

Harry Crowe Foundation

The Canadian Association of University Teachers controls the Harry Crowe Foundation. The Foundation is governed by five trustees from across Canada, who are also individual members of the Foundation. All five trustees are elected by CAUT, the sole organizational member of the Foundation.

The Harry Crowe Foundation was established by the CAUT council on January 1, 2003. The Foundation is a registered charity that undertakes research and education about the history and role of post-secondary education. The Foundation's research and educational activities include a primary focus on freedom of academic expression and the conditions that promote effective scholarship and knowledge creation. The Foundation is exempt from tax under Section 149(1) of the Income Tax Act.

The Foundation has not been consolidated in CAUT's financial statements. Financial statements for the Foundation are available to CAUT members on request. During the year CAUT contributed \$nil (2016 - \$16,000) to the Foundation, and as at June 30, 2017 CAUT is owed \$9 (2016 - \$15,909 payable) from the Foundation. Financial summaries of this unconsolidated Foundation as at June 30, 2017 and for the year then ended are as follows:

**Harry Crowe Foundation
Financial Position**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Total assets	\$ 22,919	\$ 20,303
Total liabilities	8,506	9,695
Total net assets	<u>14,413</u>	<u>10,608</u>
	<u>\$ 22,919</u>	<u>\$ 20,303</u>
Results of Operations		
Total revenue	\$ 7,825	\$ 57,112
Total expenses	<u>4,020</u>	<u>53,773</u>
Net revenue	<u>\$ 3,805</u>	<u>\$ 3,339</u>
Cash Flows		
Operating activities	<u>\$ 18,215</u>	<u>\$ (11,021)</u>
Increase (decrease) in cash	<u>\$ 18,215</u>	<u>\$ (11,021)</u>

9. ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF SOUS LE CONTRÔLE DE L'ASSOCIATION - suite

La Fondation Harry Crowe

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université contrôle la Fondation Harry Crowe. La Fondation est gouvernée par cinq fiduciaires de différentes régions du Canada qui sont aussi membres individuels de la Fondation. Ces cinq fiduciaires sont élus par l'ACPPU, le seul membre organisationnel de la Fondation.

La Fondation Harry Crowe fut établie par le Conseil de l'ACPPU le 1er janvier 2003. La Fondation Harry Crowe est un organisme de charité enregistré qui a pour mission d'entreprendre la recherche et la dissémination de l'information au sujet de l'histoire et du rôle de l'éducation post-secondaire. Les activités de recherche et d'éducation de la Fondation ont comme point de mire la liberté d'expression académique et les conditions propices à l'apprentissage et à la création du savoir. La Fondation est exonérée d'impôts aux termes du paragraphe 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés avec ceux de l'ACPPU. Les états financiers de la Fondation sont disponibles, sur demande, aux membres de l'ACPPU. Au cours de l'année, l'ACPPU a contribué 0 \$ (2016 - 16 000 \$) à la Fondation, et au 30 juin 2017, l'ACPPU est dû 9 \$ (2016 - 15 909 \$ diot) à la Fondation, qui est inscrit comme comptes à payer. Les informations financières sommaires non-consolidées de la Fondation, au 30 juin 2017 et pour l'exercice clos à cette date sont comme suit:

**La Fondation Harry Crowe
État de la situation financière**

Actif total	\$ 22,919	\$ 20,303
Passif total	8,506	9,695
Actif net total	<u>14,413</u>	<u>10,608</u>
	<u>\$ 22,919</u>	<u>\$ 20,303</u>
État des opérations		
Revenus totaux	\$ 7,825	\$ 57,112
Dépenses totales	<u>4,020</u>	<u>53,773</u>
Revenu net	<u>\$ 3,805</u>	<u>\$ 3,339</u>
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	<u>\$ 18,215</u>	<u>\$ (11,021)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	<u>\$ 18,215</u>	<u>\$ (11,021)</u>

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

9. CONTROLLED NOT-FOR-PROFIT ENTITIES - Cont'd.

J. H. Stewart Reid Memorial Fellowship Trust

The Canadian Association of University Teachers controls the J. H. Stewart Reid Memorial Fellowship Trust (a registered charity). The Trust is governed by three trustees. All three trustees are appointed by the CAUT executive committee.

The Trust awards an annual student scholarship.

The Trust has not been consolidated in CAUT's financial statements. Unaudited financial statements for the Trust are available to CAUT members on request. Financial summaries of this unaudited unconsolidated Trust as at June 30, 2017 and for the year then ended are as follows:

**J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship Trust
Financial Position**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Total assets	\$ 127,260	\$ 125,099
Total liabilities	5,000	5,000
Total net assets	<u>122,260</u>	<u>120,099</u>
	<u>\$ 127,260</u>	<u>\$ 125,099</u>

Results of Operations

Total revenue	\$ 7,161	\$ 6,476
Total expenses	<u>5,000</u>	<u>5,000</u>
Net revenue	<u>\$ 2,161</u>	<u>\$ 1,476</u>

Cash Flows

Operating activities	\$ 7,161	\$ 6,476
Investing activities	<u>(5,757)</u>	<u>(79,612)</u>
Increase (decrease) in cash	<u>\$ 1,404</u>	<u>\$ (73,136)</u>

9. ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF SOUS LE CONTRÔLE DE L'ASSOCIATION - suite

La Fiducie J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université contrôle la Fiducie J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship (un organisme de bienfaisance enregistré). La Fiducie est contrôlée par trois fiduciaires. Ces trois fiduciaires sont nommés par la Comité exécutif de l'ACPPU.

La Fiducie octroie une bourse étudiante annuellement.

Les états financiers de la Fiducie n'ont pas été consolidés avec ceux de l'ACPPU. Les états financiers non audités de la Fiducie sont disponibles, sur demande, aux membres de l'ACPPU. Les informations financières sommaires non-consolidées, non auditées de la Fiducie au 30 juin 2017 et pour l'exercice clos à cette date sont comme suit:

**La Fiducie J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship
État de la situation financière**

Actif total
Passif total
Actif net total

État des opérations

Revenus totaux
Dépenses totales
Revenu net

État des flux de trésorerie

Activités d'exploitation
Activités de placement
Augmentation (diminution) de l'encaisse

**CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS/
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ**
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

10. NATIONAL UNION OF THE CANADIAN ASSOCIATION OF UNIVERSITY TEACHERS (NUCAUT)

The Canadian Association of University Teachers exercises significant influence over NUCAUT by virtue of the fact that the CAUT's executive director is a member of the National Union's board. NUCAUT was established by the CAUT Council on April 29, 2000. The Union's objectives are to promote within the Canadian Labour Congress the interests of professional academic staff and to advance the standards of their professions, and to seek to improve the quality of post-secondary education in Canada. The union is exempt from tax under Section 149(1) of the Income Tax Act.

CAUT provides administrative services to the Union. During the year CAUT charged the Union \$6,486 (2016 - \$6,782) for such services. As of June 30, 2017 the Union owes CAUT \$4,723 (2016 - \$1,893) recorded in accounts receivable.

11. COMMITMENTS

The minimum annual lease payment to which the Association is committed under the terms of operating lease agreements for office equipment are as follows:

2018	\$ 61,252
2019	61,252
2020	61,252
2021	61,252
2022	<u>61,252</u>
	<u>\$ 306,260</u>

10. SYNDICAT NATIONAL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITE (SNACPPU)

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université exerce une influence importante sur le SNACPPU puisque le Directeur général de l'ACPPU est un membre du Conseil du syndicat. Le SNACPPU fut établi par le conseil de l'ACPPU le 29 avril 2000. Les objectifs du Syndicat sont de promouvoir les intérêts du personnel académique professionnel auprès du Congrès du travail du Canada, de faire avancer les normes de leur profession et d'améliorer la qualité de l'éducation post-secondaire au Canada. Le syndicat est exonéré d'impôts aux termes du paragraphe 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'ACPPU fournit des services administratifs au Syndicat. Au cours de l'exercice, l'ACPPU a facturé 6 486 \$ au Syndicat pour ses services (6 782 \$ en 2016). Au 30 juin 2017, le Syndicat doit 4 723 \$ à l'ACPPU (1 893 \$ en 2016), ce montant est inscrit aux débiteurs.

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Association s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation pour de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants:

2018
2019
2020
2021
2022